

Questions orales

Étant donné que cet incident soit dû, semble-t-il, à l'inexpérience du chauffeur du véhicule, le ministre peut-il promettre d'enquêter à fond sur cette affaire, et de veiller tout d'abord à ce que les personnes qui assurent le service en question soient bel et bien qualifiées?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on ne m'a pas mis au courant de cet incident, mais je ne suis pas sûr que le député ait raison de l'attribuer comme il le fait à ce changement d'organisation. J'ai examiné l'analyse que m'a communiquée Air Canada à propos de ces changements et les économies considérables que doit permettre de réaliser cette nouvelle formule m'ont sembler les justifier. Je ne manquerai pas de souligner à l'attention d'Air Canada la remarque que m'a faite le député au sujet de la compétence du personnel en cause.

* * *

LES FINANCES

L'AIDE DU GOUVERNEMENT À L'INDUSTRIE TEXTILE

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur le dilemme actuel du commerce canadien; le Canada risque de perdre sa chemise parce que la chemise canadienne est en perte de vitesse.

Des voix: Oh, oh!

M. Alkenbrack: Étant donné que les politiques commerciales actuelles du gouvernement ont brouillé toutes les cartes et désenchanté tous les Canadiens au point qu'ils ne peuvent plus se permettre d'acheter les produits de leur propre industrie, que compte faire le gouvernement actuel pour aider l'industrie textile canadienne à traverser la crise actuelle due à une concurrence étrangère injuste? A titre d'exemple, j'ai constaté aujourd'hui dans un grand magasin de la rue Sparks que les chemises d'homme de fabrication canadienne étaient vendues \$8.99 alors celles de fabrication coréenne se vendaient à \$3.99, ce qui permet à nos concurrents d'en vendre six fois plus?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, depuis un an et demi nous avons adopté la politique des systèmes de quota, et divisé le marché canadien entre les produits textiles canadiens et les produits importés. J'espère seulement que les travailleurs canadiens n'auront jamais à travailler au même salaire que les travailleurs coréens.

* * *

L'AGRICULTURE

L'UTILISATION DE LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ AUX FINS DE L'ALIMENTATION DU BÉTAIL

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Au sujet de la possibilité d'augmenter la proportion de poudre de lait écrémé dans les aliments du bétail, le ministre a-t-il eu des entretiens avec des fabricants ou des producteurs canadiens d'aliments du bétail, en vue de conclure une entente spéciale pour mettre ce produit à leur disposition?

[M. Mazankowski.]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, on me dit que la Commission canadienne du lait a eu des entretiens à ce sujet dans le passé, mais je ne sais pas exactement à quelle date. Nous avons annoncé pour cette année un nouveau programme de 6 millions et demi de dollars. Une partie de cet argent servira à mettre au point de nouvelles utilisations pour la poudre de lait écrémé. Ce programme leur permet de l'utiliser de toutes les manières qu'ils jugent plus rentables que la vente sur le marché mondial pour s'en débarrasser.

M. Wise: Je ne parle pas de tout de cela. On m'apprend qu'au cours d'un entretien avec le ministre ou des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture on avait obtenu la promesse grâce à une entente spéciale que ce produit serait offert aux fabricants canadiens de provende à un prix inférieur au prix de soutien, soit 74c. Le ministre devait donner suite à cette promesse lorsqu'il a annoncé la politique laitière le 13 avril, mais il n'en a pas été question. Le ministre essaie-t-il de nous dire qu'il n'y a eu ni rencontre ni promesse soit à l'Association canadienne des manufacturiers de moulée soit à un autre groupe de producteurs canadiens?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucune rencontre du genre. Je n'ai certes pas eu d'entretien officiel avec des représentants des producteurs de provende. J'en ai bien rencontré certains à l'occasion et nous avons parlé de bien des choses. Mais il n'a jamais été question d'offrir du lait écrémé en poudre aux prix mondiaux pour suppléer aux protéines dans l'alimentation du bétail. On en a déjà parlé en vue d'un programme spécial d'alimentation des veaux et autres jeunes animaux. J'ignore où en est la question. Je vais certes me renseigner pour en informer le député.

* * *

LES FINANCES

LES DÉDUCTIONS D'IMPÔT SUR LE REVENU POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE PARALYSIE CÉRÉBRALE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait aux déductions d'impôt sur le revenu des parents d'enfants atteints de paralysie cérébrale. Je ne songe pas ici des enfants condamnés à la chaise roulante mais à ceux qui, grâce à la chirurgie, peuvent marcher et se déplacer.

A l'heure actuelle, les parents doivent payer jusqu'à \$40 par mois pour des chaussures, et de \$70 à \$75 par mois de frais de scolarité spéciaux, et que sais-je encore. Le ministre pourrait-il songer à permettre la déduction ou l'exemption spéciale aux fins du fisc de ces frais élevés assumés par le ou les parents de ces enfants?

● (1502)

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Je prends note de la proposition du député et je demanderai à mes collaborateurs de l'étudier. Aucune modification, bien entendu, ne pourra être apportée avant le prochain budget.